

FORMATION DE MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

DUREE :

7 heures en face pédagogique (hors temps de pause)

OBJECTIF :

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixés en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

PRE-REQUIS :

Titulaire du certificat SST délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels (INRS)

PUBLIC CONCERNE :

Tous salariés volontaires pour porter secours en cas d'accident ou de malaise

NOMBRE DE PARTICIPANTS : De 4 à 10 personnes

CONTENU DE LA FORMATION :

Matinée : 8h30-12h30 :	Après-midi : 13h30-16h30 :
Présentation de la formation et de son organisation Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail	Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail Épreuves certificatives (1h environ) Bilan de la formation

MODALITES ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Brainstorming, apport théorique sur la réglementation et les questions diverses liées aux diverses modifications et à la prévention. Situations de cas pratique sur la bonne exécution des gestes de secours.

ÉVALUATION ET CERTIFICAT :

Une évaluation certificative est mise en place lors du maintien-actualisation des compétences du SST. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document INRS), utilisée lors de chaque formation maintien et actualisation des compétences.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur.

RECYCLAGE :

La validité de ce certificat est d'une durée de 2 ans, la prolongation de celle-ci est conditionnée par un MAC tous les 24 mois.

QUALITES DE FORMATEURS :

L'animation est réalisée par un formateur SST certifié par l'INRS